



Rentrée Universitaire L2 STAPS Valence 2025-26

Sandrine Isoard-Gauthier

Professeure des Universités

sandrine.isoard@univ-grenoble-alpes.fr





Bienvenue à l'Université Grenoble Alpes !

UGA
Université
Grenoble Alpes



UGA

The logo for the University of Georgia (UGA) is centered on a white background. It consists of the letters 'U', 'G', and 'A' in a dark blue, sans-serif font. A small red triangle is positioned directly below the letter 'A'.

Vos ressources & services

Votre réussite et votre épanouissement sont **au cœur de nos priorités.**

Nous mettons tout en œuvre pour que vos études se déroulent dans les meilleures conditions.

The screenshot displays the 'Le portail étudiant' of the University of Grenoble Alpes. It features a navigation bar with categories like 'Quotidien', 'Santé et bien-être', 'Expériences et engagements', 'Lieux d'accueil', and 'Contacts'. The main content area is divided into several sections:

- Toute votre vie étudiante en un clic:** A section providing quick access to student life resources.
- Votre situation:** A section for students to find specific information based on their profile, with buttons for 'ÉTUDIANT INTERNATIONAL' and 'ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP'.
- Vos campus en image:** A gallery of photos showing campus activities, such as cycling in the Drôme plain.
- Vos essentiels pour la gestion du quotidien:** A grid of eight service tiles, each with an icon and a title:
 - GÉRER VOTRE BUDGET:** Ma tirelire au quotidien (Dépenses à prévoir, budget, bourses, jobs étudiants, aides financières...)
 - VOUS LOGER:** Nouveau chez moi, nouvelle vie! (Trouver un logement, démarches, aides financières, droits et obligations...)
 - VOUS RESTAURER:** Où est-ce qu'on mange ce midi? (Où manger sur les campus, comment payer vos repas, bien s'alimenter, manger à moindres frais...)
 - VOUS SOIGNER:** Allo docteur? (Prendre rendez-vous avec un médecin, centres de santé, assurance maladie, complémentaire santé...)
 - VOUS DÉPLACER:** Marcher, rouler, trotter... (Itinéraires, plans des campus, transports en commun, vélo, covoiturage, location de véhicules...)
 - VOUS CONNECTER:** J'ai oublié mon mot de passe... (Identifiant et mot de passe, WIFI, Imprimer et scanner, matériel informatique, assistance, tutoriels...)
 - VOUS DOCUMENTER:** Il est où ce manuel? (Bibliothèques, ressources documentaires, emprunt de documents, réservation de salles de travail, lieux de détente, ateliers, accompagnement...)
 - CONNAÎTRE ET DÉFENDRE VOS DROITS:** Quelqu'un peut-il m'aider? (Conseils juridiques, droit du travail, droit du logement, égalité et lutte contre les discriminations, entraide, parrainage, précarité)



Toutes les infos dont vous avez besoin sont sur :

etudiant.univ-grenoble-alpes.fr

**RENTRÉE DE L'ÉTUDIANT
CAMPUS DE VALENCE**

JEUDI 18 SEPT. 2025
De 16h à 23h
Place Latour-Maubourg
Valence

ENTRÉE GRATUITE

De 16h à 19h30
/ Village d'animations et des associations
/ Jeu de piste, animations, cadeaux,
espace chill, voiture tonneau, vélo smoothie,
borne à selfies...

De 19h30 à 23h
/ Concert, DJ & food-trucks

Tu viens à vélo ?
/ Contrôle technique
& marquage anti-vol OFFERTS !

www.univ-grenoble-alpes.fr/start

JEUDI 11 SEPT.

De 10h30 à 0h30 / Entrée gratuite

**Muse &
Place Centrale**
Campus de Saint-Martin-d'Hères

ANIMATIONS
dès 10h30 / Muse & Place Centrale

FORUM DES SERVICES
11h-15h / Muse - Tram B, C station G. Fauré-Muse

NUIT DES ASSOS
17h-21h / Muse - Tram B, C station G. Fauré-Muse

FORUM DES SPORTS
18h-20h / Centre Sportif Universitaire

CONCERT & BIERGARTEN
17h-0h30 / Muse - Tram B, C station G. Fauré-Muse

cvec République Française Croux UNIVERSITÉS REUNIES La Région Auvergne-Rhône-Alpes
www.univ-grenoble-alpes.fr/start



UGA
Université
Grenoble Alpes

« **Start UGA** »
pour bien
démarrer sa
rentrée

Des temps forts pour
découvrir votre
environnement
universitaire et fêter
la rentrée !

www.univ-grenoble-alpes.fr/start



Principaux contacts

Toute l'équipe vous souhaite une bonne rentrée !!!

Contact: prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr



- **Directeur du DSDA** : Jean-Pierre LEAUTÉ
- **Directeur adjoint du DSDA et de l'UFR STAPS sur le site de Valence** : Philippe Sarrazin
- **Responsable des études en STAPS Valence** : Hugues THIRCUIR
- **Responsable L1**: Emmanuelle BLACHON
- **Responsable L2**: Sandrine ISOARD
- **Responsable L3 EM** : Loïc LE DIOT
- **Responsable EBS (sauf étudiants en situation de handicap)** : Emmanuelle BLACHON
- **Responsable Etudiants en situation de handicap et AHN** : Sandrine DUSSER
- **Responsable SHN** : Rachel COUMBA
- **Responsable EDT** : Clément GINOUX
- **Responsable scolarité**: Lydie COGNE
- **Scolarité L1/L2** : Anne-Marie BERNAT
- **Scolarité L3** : Léa BASCLE
- **Etudiants en situation de handicap** : Pierre COLLANGE
- **Stages** : Sophie COLLOMBET
- **Contrats étudiants** : Joanna GENEST
- **Accueil** : Cécile Mathon

valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Tel : 04 38 38 84 26

Inscription administrative

Inscription administrative possible jusqu'au **15 septembre 2025** (site de l'UGA onglet candidature et inscription)

Permanences pour carte étudiant : **voir affichage**. Merci de ne pas solliciter les gestionnaires de scolarité avant la date qui sera affichée !



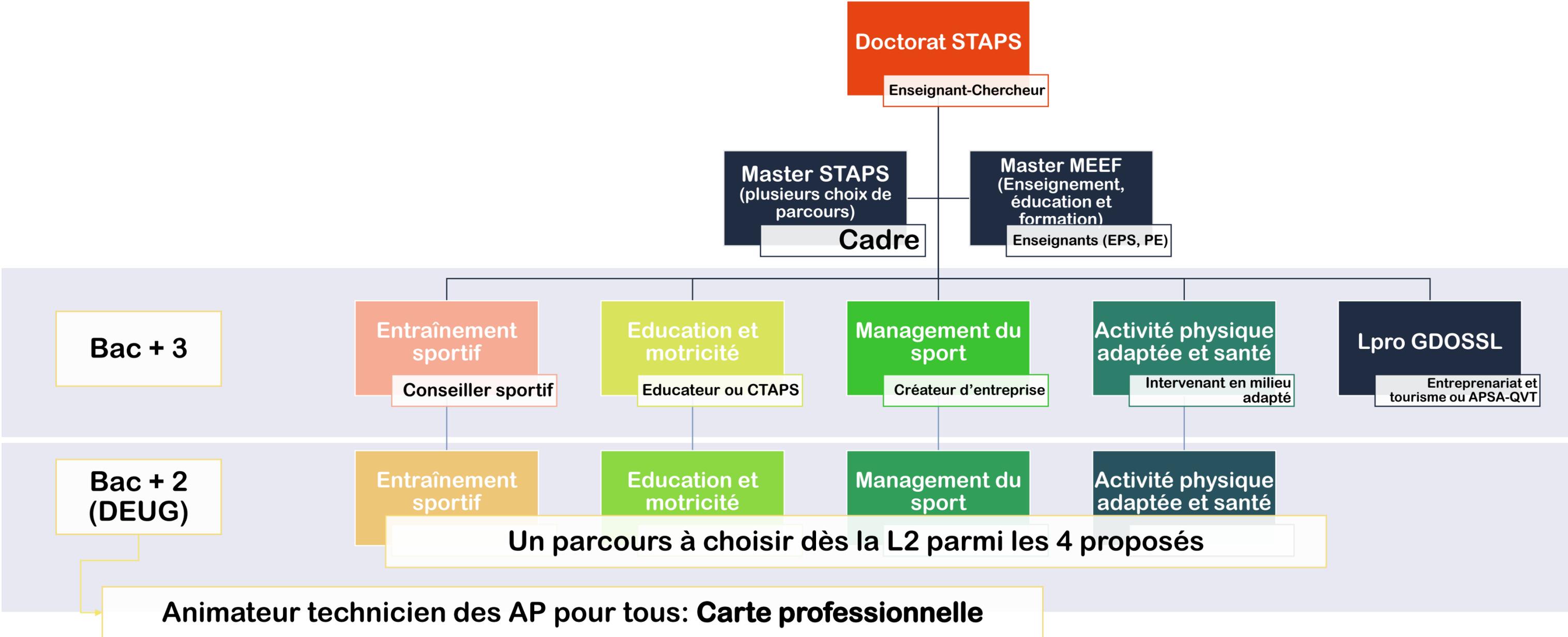
Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

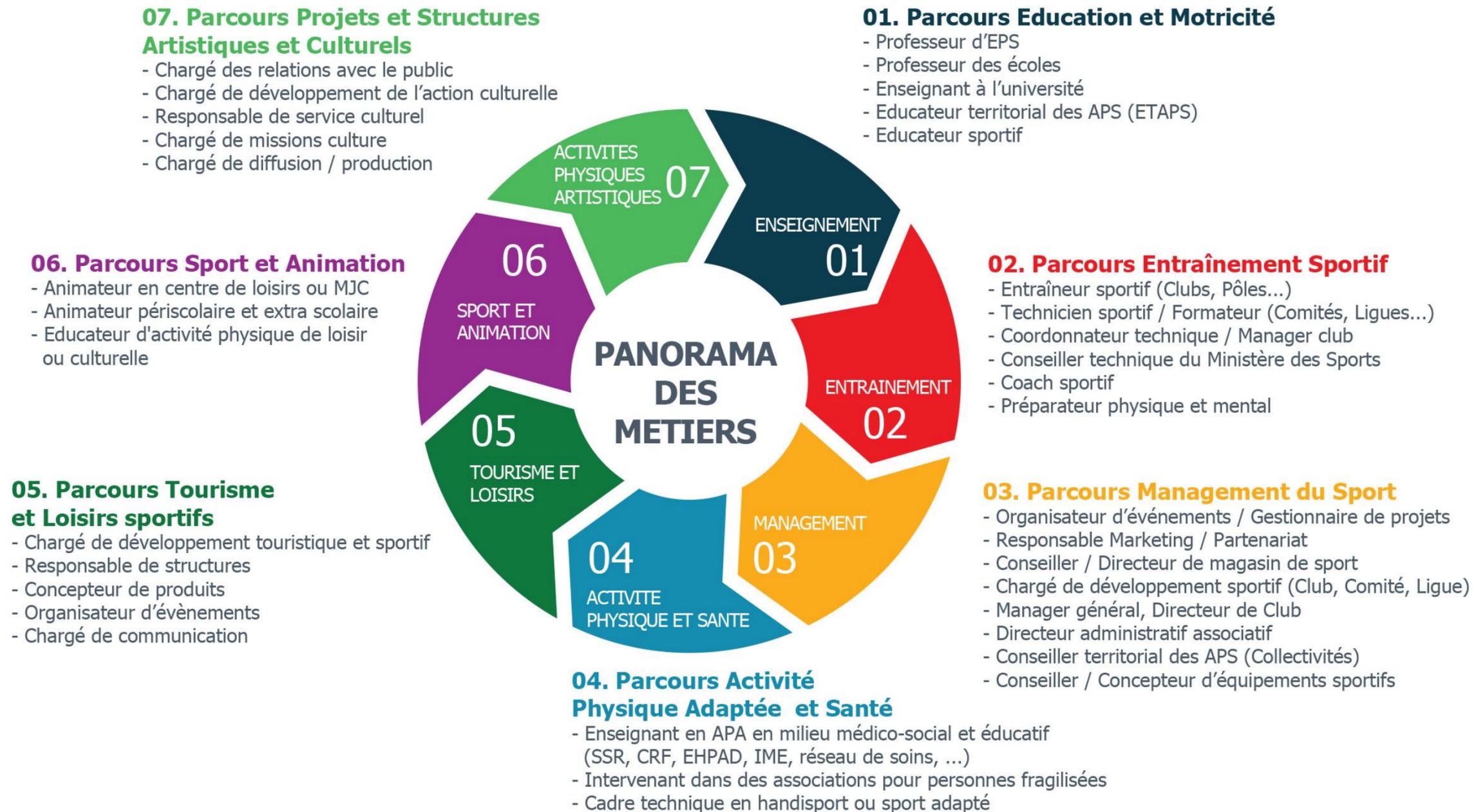
Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Formations en STAPS



Panorama des métiers



Activités physiques adaptées et santé

METIERS de la READAPTATION :

Intervenant en APA en centre de rééducation, dans les réseaux de santé (maladies chroniques), en maison de retraite ...

METIERS de l'ENSEIGNEMENT :

Intervenant en APA en établissement médico éducatif, en milieu carcéral ...



METIER de l'AMELIORATION de la PERFORMANCE :

Entraîneur ou cadre technique en handisport (FFH) ou sport adapté (FFSA)

METIERS du LOISIR SPORTIF :
Intervenant dans les associations de loisirs sportifs adaptés

METIERS de la RECHERCHE

Management du sport

METIERS des LOISIRS et du TOURISME SPORTIFS :

- Concepteur de produits
- Tour operateur
- Organisateur d'activités
- Responsable marketing

METIERS de la GESTION d'EQUIPEMENTS SPORTIFS et TOURISTIQUES :

- CTAPS
- Gestionnaire d'équipements sportifs
- Concepteur d'espaces de pratique



METIERS de l'EVENTEMENTIEL :

- Chargé de communication
- Chargé de projet
- Organisateur d'évènements

METIERS de la RECHERCHE

Métiers de la vente et du commerce

Entraînement sportif

METIERS de l'AMÉLIORATION de la PERFORMANCE :

Entraîneur
Préparateur physique
Préparateur mental

METIERS de l'ENTRETIEN de la CONDITION PHYSIQUE :

- Coach à domicile
- Coach / animateur en salle de remise en forme



METIERS du LOISIR SPORTIF :

- Moniteur VTT
- MNS

Métiers de la sécurité
(pompier, gendarme ...)

METIERS de la RECHERCHE

Education motricité

METIERS de l'ENSEIGNEMENT :

Poursuite d'études en Master **MEEF**
(Métiers de l'Enseignement, de
l'Education et de la Formation) :

- professeur d'EPS (préparation du
CAPEPS)
- ou professeur des écoles
(préparation du CAPE)

Préparation du concours
ETAPS (Educateur
Territorial en APS)



METIERS de l'ANIMATION :

- Animateur en centre de loisirs ou
MJC
- Animateur périscolaire et extra
scolaire
- Educateur sportif dans une
entreprise à but éducatif

METIERS de la RECHERCHE

LPro GDOSSL

Parcours Entrepreneuriat et
tourisme des sports nature



Concepteurs de produits de
tourisme sportif
Promoteur de tourisme local
Organisateur d'évènements
Gestionnaire de structure
Directeur de TPE tourisme...

Parcours APSA et Qualité de
vie au travail

Coordonnateur d'équipe
Chargé de projet
évènementiel
Chargé de développement
Chargé de mission
responsabilité, gestion et
administration de structures
sportives dans le domaine
des APSA et de la QVT

Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

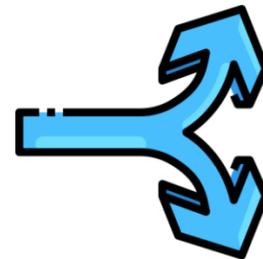
Déroulement de l'année



L2 = 2 échelons
(1 par semestre)



1 échelon = 30 ECTS
(European Credits
Transfer System)



Semestre 3 :
de septembre 2025
à janvier 2026
Examens en janvier

Semestre 4 :
de janvier à avril
2026
Examens en mai

Session « 2nd
chance » en juin



Calendrier pédagogique : <https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/vie-a-l-ufr/scolarité/scolarité-157481.kjsp>

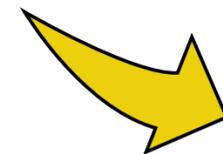
Rappels

Avant de poser une question par mail, vérifiez que l'information n'est pas disponible sur le site de l'UFR STAPS de Grenoble :

<https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/formations/choisir-une-formation/licences/>

Ou du DSDA :

<https://dsda.univ-grenoble-alpes.fr/>



RÈGLEMENTS DES ÉTUDES

[Licence STAPS Parcours APAS](#)

[Licence STAPS Parcours Education et Motricité](#)

[Licence STAPS Parcours Entraînement Sportif](#)

[Licence STAPS Parcours Management du Sport](#)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

[Licence 1 STAPS](#)

[Licence 2 STAPS](#)

[Licence 3 STAPS Parcours APAS](#)

[Licence 3 STAPS Parcours Education et Motricité](#)

[Licence 3 STAPS Parcours PPPE](#)

[Licence 3 STAPS Parcours Entraînement Sportif](#)

[Licence 3 STAPS Parcours Management du Sport](#)

Les enseignements de la L2 Echelon 3 – Semestre 1

TRONG COMMUN

Intervention pour améliorer la condition physique (9 ECTS)

Qualités de force (3 ECTS)

Qualités énergétiques (3 ECTS)

Qualités de souplesse et relâchement (3 ECTS)

Ontogénèse : de l'enfant à l'âge adulte (3 ECTS)

Biologie

Psychologie

Contrôle moteur

Sciences de la vie (6 ECTS)

Biomécanique (2,5)

Neurosciences (2,5)

Physiologie (1)

Spécialité sportive : Compétences liées à l'intervention (3 ECTS)

Parcours EM (9 ECTS)

SMN

EMP

Anglais

Parcours MS (9 ECTS)

SMN

EMP

Anglais

Parcours ES (9 ECTS)

Sociologie

EMP

Hygiène et Performance

Parcours APAS (9 ECTS)

Sociologie inté.

EMP

Pathologies m&h

SPECIALISATION

Les enseignements de la L2 Echelon 4 – Semestre 2

TRONG COMMUN

Technologie de l'intervention (12 ECTS)

ATI-A (3 ECTS)

APSA 1 (4,5 ECTS)

APSA 2 (4,5 ECTS)

Ontogénèse : de l'âge adulte au sénior (3 ECTS)

Biologie

Psychologie

Contrôle moteur

Psychologie sociale (3 ECTS)

Spécialité sportive : compétences liées à l'intervention (3 ECTS)

Parcours EM (9 ECTS)

Sociologie

Histoire

Intervention & posture de
l'enseignant

Parcours MS (9 ECTS)

Sociologie

Economie du sport & initiation
en science de gestion
Management

Parcours ES (9 ECTS)

SMN

Règlementations du milieu
sportif
Anglais

Parcours APAS (9 ECTS)

SMN

Maladies chroniques
Anglais

SPECIALISATION

UE Spécialité Sportive : Stage d'intervention



Attention CONVENTION à établir et signer **avant les vacances de la Toussaint** (avant le début officiel du stage)



Les 50h de stage doivent avoir lieu sur la période
du **3 novembre 2025 au 4 mai 2026**

La procédure à suivre se trouve sur le site de l'UGA

<https://pstage-uga.grenet.fr/esup-pstage/stylesheets/stage> (procédure P-stage cf. fiche distribuée)

Spécialités sportives ouvertes dans la dimension sportive à Valence

Sports collectifs	Sports et arts individuels
 Football	 Athlétisme
 Handball	 Natation
 Rugby	 Judo
 Basketball	 Tennis
 Volley Ball	 Escalade
	 Gymnastique
	 Danse
	 Cyclisme

Si votre spécialité sportive n'est pas dans la liste, vous pouvez faire une demande de dérogation pour un rattachement auprès du responsable de la spé. Sportive : Hugues Thircuir

Enseignement facultatif – Formation aux premiers secours (PSC1)



Indispensable pour
les concours de
l'enseignement et la
plupart des
diplômes
d'initiateurs et/ou
d'encadrement



Inscription directement au centre
santé jeunes pour 10h de
formation

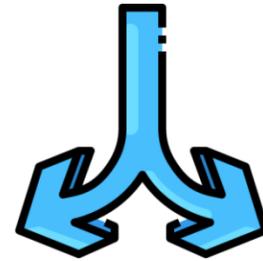
Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique



Règlement des études

Un échelon peut être acquis



Soit par la validation de chacune des UE qui le compose (note > à 10 dans chaque UE)

Soit par compensation entre ces UE (moyenne de l'ensemble des UE de l'échelon > à 10)

Pour les étudiants **n'ayant pas validé** un échelon ou les deux, toutes les notes de session 1 sont reportées en session de «2nde chance» sauf si l'étudiant souhaite les repasser



Remarque : La note de session de «2nde chance» remplace complètement la note de session 1 (Pas de report de CC)

Cas particulier : Renonciation à la compensation

Il est possible de **renoncer à la compensation** à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, ou d'une année dans le cas où un étudiant souhaite améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux UE non acquises (note < 10/20).

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les **demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service scolarité dans les 3 jours** qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale. L'étudiant devra remplir et signer une fiche pédagogique précisant les UE qu'il veut repasser en seconde chance.

Quelle que soit la note obtenue en seconde chance, elle remplace la note d'évaluation initiale (session 1)

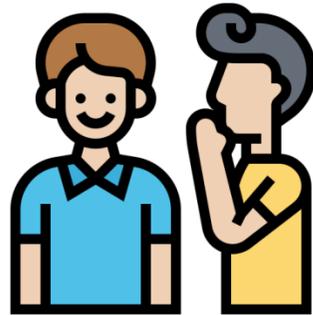
Le recours à l'Intelligence Artificielle lors des examens type devoir maison, rapport, compte-rendu est interdit. Toute suspicion d'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle dans le cadre des examens pourra donner lieu à une vérification complémentaire des connaissances sous forme d'oral ne se substituant pas à l'évaluation préalable. Si les suspicions concernant l'usage des outils d'Intelligence Artificielle persistent à l'issue de cette vérification, la composante se réserve la possibilité de saisir la section disciplinaire afin de caractériser la fraude ou tentative de fraude qui en résulte.

Règlement intérieur

Usage de l'ordinateur décidé par l'enseignant



Interdiction du téléphone portable en CM, TD et TP, que l'étudiant soit dispensé ou non



Attitude gênante (bavardages, insolence, retards,...), sanctionnée

Sanctions possibles :
rappel à l'ordre
exclusion de cours
changement de groupe
saisie de la commission disciplinaire



Assiduité

La présence à l'ensemble des enseignements (TD/RPG/TP) est **OBLIGATOIRE**



Justification d'absence:
présentation aux enseignants concernés du justificatif (cf. encadré) **dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant**



Présenter l'**original** de son justificatif + **envoyer une copie à l'enseignant** du cours dans lequel il a été absent **ET** à la **responsable d'année**

Si possible, prévenir l'enseignant par mail avant l'absence

En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera déclaré défaillant dans l'enseignement entraînant automatiquement une défaillance à l'UE, au semestre, et à l'année

Extrait règlement des études UGA

Absences considérées justifiées

Certificat médical
Bulletin d'hospitalisation
Partie pratique du permis de conduire
RDV chez un spécialiste où les délais sont très longs (ophtalmo, RDV chez un chirurgien pour opération ...)
Des raisons familiales graves (maladie, décès ...) à justifier (acte de décès, bulletin d'hospitalisation, livret de famille pour faire le lien...)
Formation pour DE (liste très précise = APS où la carte pro ne suffit pas pour enseigner) si moins de 3 semaines dans l'année et vu avec le responsable d'année et de spé sportive.
Tout le reste doit être porté à l'appréciation du responsable d'année

Exemples d'absences considérées comme non justifiées

RDV chez l'ostéo, Visite de salon, Problème de véhicule, Préparation du Challenge de l'étudiant...

- Assiduité -

Cas des absences aux examens

	Absence aux CCs	Absence aux ET de session initiale	Absence aux ET de seconde chance
Absence injustifiée	Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de CC concernée	Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée.	Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET
Absence justifiée	<p>En cas d'absence justifiée aux CC, une nouvelle épreuve est proposée aux étudiants, dans la mesure du possible.</p> <p>Dans le cas contraire les responsables de formation choisissent, avec l'accord du jury, soit d'affecter un zéro à l'EC (=ABJ), soit de neutraliser la note (=DISP).</p> <p>Une seule neutralisation (DISP) par élément constitutif sera proposée dans le cas de plusieurs absences justifiées.</p> <p>Tout étudiant blessé doit être présent en TP et venir au contrôle pratique avec un certificat médical pour obtenir 0 (ou une note à minima si pratique partielle) au lieu de la mention DEF</p>	<p>En cas d'absence justifiée à l'ET, les responsables de formation choisissent, avec l'accord du jury, soit d'affecter un zéro à l'ET, soit de déclarer l'étudiant défaillant à l'ET.</p>	<p>En cas d'absence justifiée (ABJ) à l'ET, l'étudiant peut, sous <u>réserve d'accord du responsable d'année</u> et de faisabilité, se voir proposer une nouvelle évaluation de nature et de durée équivalentes.</p> <p>En cas d'impossibilité : un zéro est affecté à l'ET</p>

Modèle de rédaction de mail

Pour toutes vos **correspondances par mail** avec la scolarité, les enseignants, les responsables d'année... **vous devez utiliser le format suivant à partir de votre adresse mail @etu.univ-grenoble-alpes.fr :**

NOM Prénom

N° de Groupe :

Site universitaire : Valence

Madame ou Monsieur,

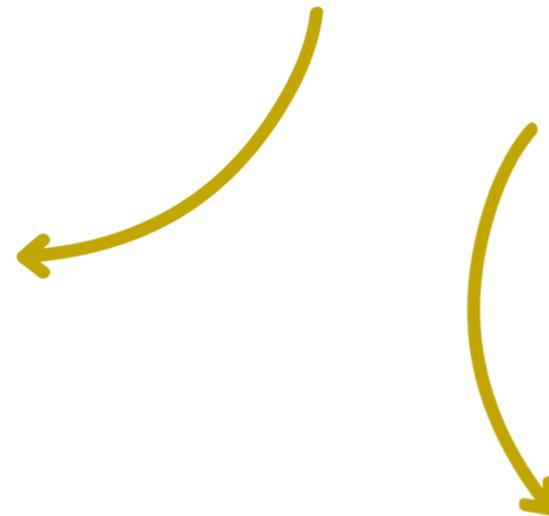
Formule de politesse à la fin du mail

Si vous n'utilisez pas ce modèle, vos mails ne seront pas traités

Contrats redoublants

Contrat pédagogique à signer pour les redoublants **début septembre** auprès du responsable d'année (sur créneaux de permanence ou sur rdv)

Vous devez passer **toutes les UE non acquises** du (ou des) semestre(s) non validé(s) !



Aucun gel de note possible, sauf...

Le report des notes de TP est possible, sur demande de l'étudiant, et selon les modalités définies par les équipes pédagogiques des UE concernées, sous réserve d'une note seuil au moins égale à 10/20. Les conditions de report des notes de TP peuvent varier d'une UE à l'autre.

Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Statuts particuliers

Des **aménagements d'études** sont prévus pour certains étudiants : salariés, sportif de haut-niveau, père ou mère de famille, étudiants à besoins spécifiques, formation continue...

SHN:

Candidature à faire en ligne sur le site de l'UGA avant le 15/09/25



Réunion d'information obligatoire mercredi 3 septembre de 10h30 à 11h30 en salle A101 (cf. ADE)

Contacts

R. COUMBA pour les SHN :

rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

S. DUSSER pour les AHN et les étudiants en situation de handicap :

sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

P. COLLANGE responsable administratif des étudiants en situation de handicap :

valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

E. BLACHON pour les EBS (hors situation en situation de handicap) :

emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr



Statut Étudiant Artiste de Haut Niveau (EAHN) Université Grenoble Alpes

Il reconnaît le talent et l'engagement artistique des étudiantes et étudiants, dans toutes les disciplines. Il permet de concilier la pratique artistique et les études universitaires.

L'étudiant Artiste (EAHN) bénéficie d'un accompagnement pédagogique :

- ☀ Mis en œuvre dans **toutes les formations** de l'UGA
- ☀ Organisé autour des contraintes artistiques à travers des **aménagements d'études spécifiques** : justificatifs d'absence ponctuelles, choix des groupes de TD et TP, étalement de cursus, prises de notes, soutien...
- ☀ Personnalisé pour chaque étudiant qui sera suivi par un **réfèrent EAHN** et un **enseignant "coordonnateur"** dans sa formation

Et d'un accompagnement artistique :

- ☀ Accès gratuit aux infrastructures des campus (studios, salles de création, salles de musculation...)
- ☀ Formations, masterclass, ateliers et rencontres
- ☀ Sollicitations à des événements
- ☀ Accompagnement des services culturels UGA et Crous
- ☀ Accompagnement médical et paramédical
- ☀ Bourses sur projets artistiques
- ☀ Possibilités d'accès à des logements Crous réservés aux Sportifs et Artistes de Haut Niveau (*pour les demandes à réaliser avant le 30 mai 2025*)





Vous pouvez bénéficier du statut selon deux modalités :

☀️ "De droit"

Les EAHN "de droit" sont ceux qui suivent en parallèle une formation dans un **établissement partenaire conventionné***, en cycle 2 vocal, en cycle 3 (instrumental, danse, théâtre...), ou en cycle professionnalisant (cycle spécialisé / CPES / COP)

** Conservatoires de Grenoble, Valence Romans Agglo, Bourgoin-Jallieu, Chambéry, Annecy et l'École de cirque Vit'Anim*

☀️ "Sur critères"

Si vous ne remplissez pas les critères "de droit" mais que vous présentez un projet artistique d'envergure, alors il vous est possible d'obtenir le statut "sur critères".

Votre dossier sera évalué par une commission mixte qui jugera votre **niveau artistique** et appréciera votre **engagement dans un projet artistique** déployé sur l'année universitaire.

Deuxième campagne de demandes de statut EAHN 2025-2026:
candidater avant le **lundi 22 septembre 2025 (9h)**

Contact: sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

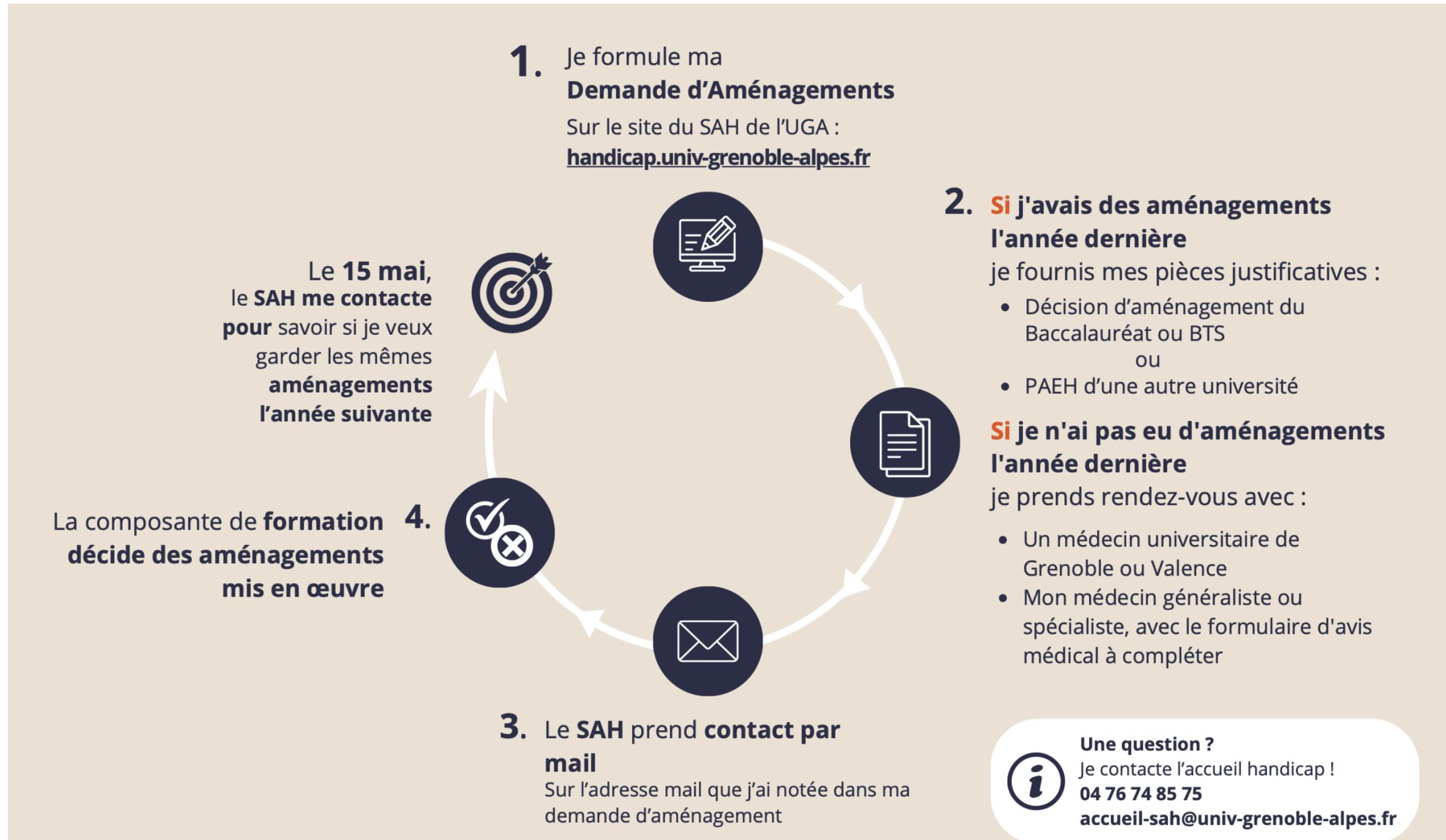


Toutes les informations sur le statut et le lien vers la plateforme pour déposer votre demande sur le site internet de l'UGA

Etudiants en situation de Handicap :

- L'UGA accompagne les étudiants en situation de handicap durant leurs parcours à l'université
 - Vous pensez être en situation de handicap et avoir besoin d'aménagements pour vos cours et/ou vos examens ? (pour les blessures physiques: certificat médical d'aptitudes partielles de plus de 6 mois pour demander des aménagements)
 - Vous avez besoin :
 - D'un tiers-temps pour les examens ?
 - De l'assistance d'un secrétaire pour lire / écrire ?
 - D'utiliser un matériel spécifique.....

ETAPES (trois semaines environs)



Accompagnement du handicap. Vos contacts

- **Référents handicap DSDA:**

- Sandrine Dusser (enseignante, référente de ce statut au niveau pédagogique) sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr
- Pierre Collange (Scolarité 😊) pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr
- **Permanence le mercredi 3 Septembre 2025 3/09 de 12H30 à 13H30 salle A220**
- Etudiante marraine au DSDA : Kony Guebbari (étudiante en STAPS L2) / kony.ghebbari@etu.univ-grenoble-alpes.fr

- **Auprès du Service Accueil Handicap** => 04 76 74 85 75

- accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr
- [Centre de Santé Jeunes Valence](#) => 04 75 56 62 11

- **DELAIS: dès maintenant!** Au plus tard le vendredi 20/11/2025 pour le S1 et le vendredi 20/03/2026 pour le S2. Sans PAEH aucun aménagement ne sera possible

- Statuts particuliers - Etudiant.es engagé.es

Etudiants engagé : qui peut en bénéficier ?

- Les étudiants volontaires dans l'armée ou militaire dans la réserve opérationnelle
- Les sapeurs-pompiers volontaires
- Les étudiants salariés (contrat minimum de 3 mois, 10h hebdomadaires minimum)
- Les étudiants effectuant un service civique
- Les membres actifs du bureau d'une association
- Les chargé(e)s de famille (parents)

Bonification possible au semestre (0,25 pt) ou à l'année (0,5 pt)

Valable une seule fois sur le parcours Licence, pour les SPV, les réservistes et les élus du BDE

Demande et dossier à faire entre le jury et jury balai

Candidater en ligne sur le site de l'UGA avant le 21/10/25

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-etudiant-engage/vous-etes-etudiant-engage-578238.kjsp>

Mobilité internationale



Possibilité de partir à l'étranger pour la L3

Dossier à faire dès la L2 !

Responsable: David TROUILLOUD (STAPS Grenoble)

Voies d'*excellence*



Stage d'excellence possible dans un laboratoire de recherche dès la fin de la L2 pour les meilleurs de la promo sur proposition du responsable de niveau (résultats L1/L2)

Concours de **l'ENS Rennes**

Contactez votre responsable d'année pour plus d'informations

Parcours LAS (licence avec un Accès Santé)

- **Licence STAPS avec une option Santé**

- **Déroulement** : principe de la pédagogie inversée qui comporte des séquences d'enseignement à distance et du tutorat les jeudis après-midi
- **Contenus** : enseignements en Sciences de la santé (Anatomie, Physiologie), en Sciences exactes (Biochimie, Biostatistiques), en Sciences biologiques
- **En L2 et L3** : 60 ECTS STAPS classiques + 10 ECTS de santé
-  pour EDT sur ADE → onglet «étudiant STAPS LAS»

- **Réunion d'information** le 02/09/2025 en visio à 12h (cf ADE: <https://univ-grenoble-alpes.fr.zoom.us/j/94955444562?pwd=OHVQa2dJSTV0RUpwWXZjcklqUll1dz09>)
- **Réunion d'information** (cf ADE)
- **Réunion de rentrée** (cf ADE)

Référente STAPS LAS :

Karine.couturier@univ-grenoble-alpes.fr

Référente DSDA LAS :

Marie-cecile.darracq@univ-grenoble-alpes.fr

Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Emploi du temps

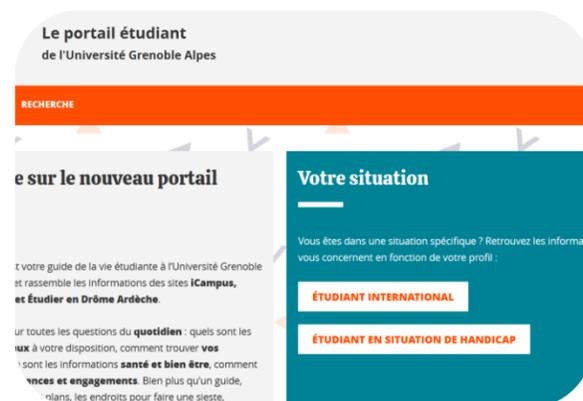
- **Consultation de l'EDT :**

- Accessible sur le site de l'UGA
- <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
 - Cliquer sur LEO, intranet étudiants
 - Connection avec vos identifiants Agalan puis cliquer sur Mon emploi du temps
- Pensez aussi à l'appli campus
- Informations complémentaires par mails

The screenshot displays the 'CALENDRIER' (Calendar) section of the UGA student portal. It shows a weekly timetable for the week of September 2nd to 6th, 2024. The interface includes a calendar view, a search bar, and a list of resources. The main content is a grid showing the schedule for each day, with classes and meetings listed in colored blocks. The grid is organized by time slots (07h30 to 20h00) and days (Lundi to Vendredi). The classes listed include 'UE 31 : CM Qualités de souplesse et relâchement', 'Réunion de rentrée L2', 'UE 31 : Qualités énergétiques CM', 'UE 31 : Qualités force CM', and 'UE 36 : EMP APAS CM'. The interface also shows a navigation bar at the bottom with dates for the week and a search bar.

Sites internet à consulter – mettre en favoris

Le portail étudiant de l'Université Grenoble Alpes : L'ensemble des informations essentielles à votre vie étudiante



<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/>

Le site du DSDA : L'ensemble des informations sur votre scolarité au DSDA



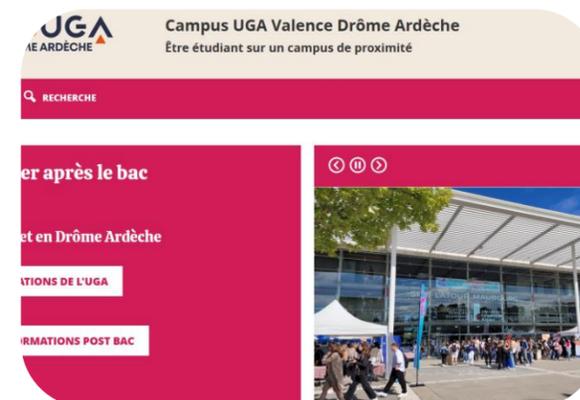
<https://dsda.univ-grenoble-alpes.fr/>

Le site de l'UFR STAPS : L'ensemble des informations pédagogiques : calendrier pédagogique, accès aux cours, règlement des études, MCCC, FAQ...



<https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/>

Le site du Campus UGA Valence Drôme Ardèche : L'ensemble des informations sur les études en Drôme Ardèche



<https://campus-valence.univ-grenoble-alpes.fr/>

Salles de travail au DSDA

Réservation

- **Salles de travail :** A220 et A124
- **Cabines de travail de la bibliothèque :**
 - *Marie Curie* (4 places)
 - *Rabelais* (4 places)
 - *Demenÿ* (6 places)

Pour toutes réservations direction
Affluences !



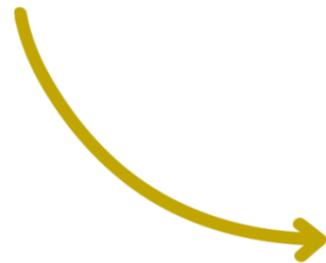
Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Inscription pédagogique

Pour les étudiant.es qui ne l'auraient pas encore fait, merci de compléter votre inscription pédagogique :

<https://forms.office.com/e/fqAkAASqZj>



Cette inscription est obligatoire pour pouvoir vous répartir dans les groupes TD – **à faire avant 13h aujourd'hui**

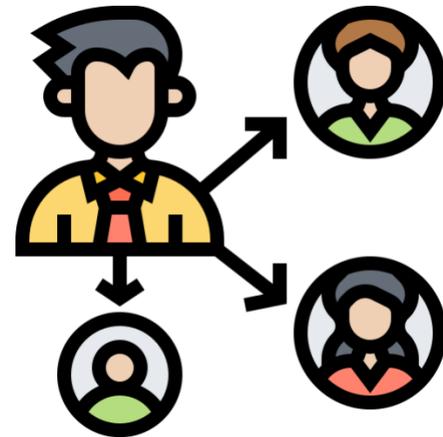
Affichage des groupes :

au plus tard mercredi 3 septembre 2025 à 12h

Permanence : vendredi 5 – 14h-16h

Délégués de promotion

Un délégué + un suppléant par groupe



Ils représentent les étudiants dans les commissions de l'UFR-STAPS, notamment la Commission Pédagogique

Ils participent aux deux conseils pédagogiques (un au 1^{er} semestre, un au 2nd)

Ils sont le lien privilégié entre le responsable d'année et les étudiants pour tout problème concernant la promotion

Recherche d'étudiant.es

- Parrains/marraines (vie et outils méthodologiques étudiants)
- Tuteurs en sciences L1 pour 15H par semestre chacun + 4 à 6H tutorat intersession



Présentation du dispositif de signalement des violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlements de l'UGA

Rentrée 2024-25
Vice-présidence égalité, parité, non-discrimination

Pas de place pour les violences, le harcèlement à l'UGA ! Notre conduite est « tolérance 0 »

Vous êtes victimes ou témoins d'actes de **violences sexistes et sexuelles, validisme, racisme, antisémitisme, haine anti-LGBTI+, toutes formes de harcèlements et discriminations** sur les lieux universitaires ou en lien avec l'université (cours, stages, alternance, erasmus, campus, événements d'intégration, soirées du BDE, ...) ?

Remplissez le **formulaire de déclaration du dispositif de signalement VSSDH** et bénéficiez en toute **confidentialité**:

- d'une **écoute** par un binôme de référentes et référents formés à l'écoute active
- d'un **accompagnement** par la cellule de signalement et les services de l'université selon vos besoins: adaptation des conditions d'études, accompagnement médical et/ou psychologique
- d'un **accompagnement juridique et/ou psychologique** auprès des associations France Victimes 38 ou Remaid 26.

Des mesures peuvent être prises au regard des faits: **mesures de protection et d'adaptation** du parcours de formation pour la personne signalante ; **mesures conservatoires, disciplinaires ou de signalement** pour la personne mise en cause.

- *L'Université Grenoble Alpes s'engage à écouter, à accompagner et à protéger, les étudiants, les étudiantes de l'établissement contre les violences sexistes et sexuelles et toutes les formes de harcèlements et discriminations*



Ressources d'information et de prévention sur les VSSDH

- **Charte d'information et de prévention** - Violences sexistes et sexuelles et culture du consentement
- **Module de formation** : Violences sexistes et sexuelles : Stop ! <https://eformation.univ-grenoble-alpes.fr/enrol/index.php?id=2603>
- **Playlist YouTube** : l'égalité à l'UGA
- **Affichettes** : « VSS, Tolérance zéro »
- **Guide de ressources** : lutter contre le racisme et l'antisémitisme
- **Fiche pratique** pour être une personne alliée (lutte contre les LGBTI+phobies)
- Vidéos Instagram [@ugacsc](#) et [@universitegrenoblealpes](#)
- **Etudiant.es relais égalité** (ERE) et **stand de prévention**
- **Formation des associations étudiantes** dans le cadre de l'agrément UGA
- **Sensibilisations** à la demande des composantes.

En savoir plus :



<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/universite/engagements/engagements-sociaux-et-environnementaux/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/>

Contacts



<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-811326.kjsp?RH=1595244727561>



<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/quotidien/connaitre-et-defendre-vos-droits/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations-1379055.kjsp?RH=1702395488830>



https://www.sciencespobordeaux.fr/_attachment/violences-sexistes-et-sexuelles-comment-reagir-actualite/ScPo_VSS-Livret-07-2023-HD-Fr.pdf?download=true

QUI CONTACTER ?

Contacte moi, je te crois !



Commentonsaime.fr

Tchat en ligne
gratuit, anonyme
et assuré par des professionnel·les.

À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE
ALPES

Témoign, victime : déclarer
une violence



EN CAS D'URGENCE

appel au **17** ou sms




Financé par la



Bonne rentrée à
toutes et tous !